



Dossier de l'OHI n° S1/1001/WP-FO/592/16

LETTRE CIRCULAIRE 65/2016
09 décembre 2016

**NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DU BUDGET
DE L'OHI POUR 2017**

Référence :

- A. Lettre circulaire de l'OHI 54/2016 du 6 octobre - *Proposition de programme de travail et de budget de l'OHI pour 2017*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La référence A invitait les Etats membres à envisager d'approuver la proposition de programme de travail et de budget de l'OHI pour 2017.
2. Le Secrétariat remercie les 58 Etats membres suivants qui ont répondu : Afrique du sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Croatie, Cuba, Equateur, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Inde, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Maroc, Maurice, Mexique, Monaco, Monténégro, Myanmar, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suriname, Tonga, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay.
3. Tous les Etats ayant répondu ont approuvé le programme de travail et le budget proposés pour 2017. L'Australie, le Chili, l'Inde, le Royaume-Uni et le Suriname ont fourni des commentaires, qui sont reproduits dans l'annexe à cette lettre, à titre d'information, conjointement avec les remarques du Secrétariat, le cas échéant.
4. La majorité des deux-tiers des Etats membres de l'OHI autorisés à voter est requise pour l'approbation du budget et du programme de travail correspondant, conformément aux dispositions de la Convention relative à l'OHI applicables lorsque le processus de consultation a été initié. L'OHI compte actuellement 85 Etats membres dont trois Etats suspendus et privés du droit de vote. Par conséquent, la majorité des deux-tiers nécessaire pour l'approbation est de 55. Le programme de travail et le budget de l'OHI pour 2017 ont donc été approuvés.
5. Le programme de travail et le budget pour 2017 entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Robert WARD
Secrétaire général

Annexe A : Commentaires des Etats membres concernant la proposition de programme de travail et de budget de l'OHI pour 2017

**COMMENTAIRES DES ETATS MEMBRES CONCERNANT LA PROPOSITION DE
PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE BUDGET DE L'OHI POUR 2017**

AUSTRALIE

Nous vous remercions pour ce budget bien étudié. Nous vous remercions également pour le bon travail qui a conduit à ce programme de travail.

CHILI

Nous soutenons la proposition de destiner les ressources additionnelles reçues suite à l'éventuelle adhésion de nouveaux EM et au paiement de leurs contributions à l'OHI, à l'augmentation du fonds CB.

Le programme de travail de l'OHI pour 2017 prévoit les réunions importantes suivantes :

23-28 avril Assemblée (Monaco)

12-14 juin IRCC (Suriname)

17-19 octobre Conseil (Monaco)

06-10 novembre HSSC (Canada)

Nous considérons que participer à tous ces événements importants, - qui est, à notre avis, au niveau du directeur du service hydrographique - sera difficilement réalisable en 2017, notamment au vu de la situation économique mondiale et des restrictions actuelles.

Il est connu et reconnu que le Chili fait de son mieux pour participer de manière permanente et active aux activités de l'OHI, néanmoins, il sera très difficile pour le directeur du service hydrographique du Chili de trouver le temps et les ressources nécessaires pour couvrir les déplacements ainsi que de justifier sa participation à ces quatre réunions.

INDE

Amendement à l'annexe B, Programme 3, tâche 3.1.8 CHOIS-17, lieu de la réunion Goa, Inde, date juillet 2017

Commentaires du Secrétariat :

Le programme de travail publié sera mis à jour en conséquence.

ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni soutient les objectifs du programme de travail de l'OHI pour 2017 mais pense que le programme de travail devrait identifier clairement les priorités stratégiques de l'OHI et être flexible pour gérer des besoins émergeant au cours de la durée du plan. En outre, notant que les ressources sont très contraintes pour le programme de travail actuel, notre proposition (PRO4) à la 1^{ère} session de l'Assemblée a été élaborée afin d'assurer que les priorités stratégiques de l'OHI puissent être fixées et réalisées pour permettre de progresser malgré des niveaux de ressources limités.

SURINAME

Merci de vérifier la colonne « propositions de dépenses pour 2017 » [dans l'annexe du projet de budget relative aux fonds] : le total devrait être 855 690,02 au lieu de -47 690,02

Commentaires du Secrétariat :

La coquille sera corrigée dans le budget publié.